



Mon employeur vend sans me licencier...

Par **kiki**, le **09/11/2009** à **09:56**

Bonjour,

Je suis en congé parental, je dois reprendre mon travail le 12/01/10. Entre temps mon employeur à vendu son entreprise sans me prévenir et sans me licencier. Il m'a "zapper" m'a t-il dit (je l'ai su par hasard, par une cliente). J'ai appelé les nouveaux repreneurs et Je ne dépend pas deux, car ils n'ont pas achetés le fond de commerce, ils sont venus avec leurs matériels et leurs salariés, ils n'ont pas besoin de moi m'ont-ils dit. Vous pouvez nous faire parvenir un CV...Grosse galère, car mon employeur ne veut pas entendre parler d'indemnités, car "la société n'existe plus, je l'ai vendu à perte, je ne sais pas ou prendre l'argent...Tu comprends " dit-il... J'ai rendez vous ce matin avec lui pour l'aspect administratif, mais je ne vais rien signer pour l'instant. Je ne sais pas comment faire pour faire valoir mes droits ? Je culpabilise, je ne sais pas pourquoi. Aidez moi à y voir plus claire. Chris.

Par **jeetendra**, le **09/11/2009** à **10:02**

[fluo]CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT - CDAD - PUY-DE-DOME[/fluo]
TGI
16 place de l'Etoile
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1 (France)
04 73 37 69 56

Bonjour, appelez le cdad de Clermont-Ferrand pour une consultation juridique avec un avocat afin de faire le point sur votre situation professionnelle, ne paniquez pas, soyez courageuse, bonne journée à vous.